

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2017

VALANT AVIS D'IMPÔT

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2016

Retrouvez ce document
sur **impots.gouv.fr**.
Pour vos démarches,
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

MME AOUZAL HABIBA
BAT C
134 RUE JOLIOT CURIE
69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Vos références

Numéro fiscal : 19 73 344 943 402 C

Revenu fiscal de référence : 4751

Référence du document : 17 A3 4106039 54

Adresse d'imposition au 01/01/2017 :
BAT C
134 RUE JOLIOT CURIE
69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE

Numéro FIP : 690 20 75 6977079789 4

Numéro d'ordre : 1

Date d'établissement : 06/06/2017

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT 0 €

Les acomptes provisionnels ou mensuels que vous avez éventuellement versés ne sont pas mentionnés. Ils vous seront remboursés ultérieurement par virement ou lettre-chèque.

Vos démarches

- ➔ **Sur impots.gouv.fr :** Accéder à votre espace Particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ➔ **Par téléphone :** Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*. Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle.
- ➔ **Sur place :** Votre centre des finances publiques : Retrouver les coordonnées et les horaires d'ouverture de votre centre des finances publiques sur **impots.gouv.fr**, rubrique « Nous contacter ».

*(Service 0,06 € / min + prix appel)

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2017

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE			PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS	
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES			ENFANTS MARIÉS
C								1.0	
Détail des revenus								Déclar. 1	Total
Total des salaires et assimilés ²								5300	
Déduction 10% ou frais réels.....								- 530	
Salaires, pensions, rentes nets.....								4770	4770
Revenus perçus par le foyer fiscal									
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....									453
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷									2
Revenu brut global									4772
CSG déductible.....									- 23
Revenu imposable									4749
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴									0
Impôt sur le revenu net avant corrections									0
Impôt total avant crédits d'impôt									0
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS								Montant déclaré	Montant retenu
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....								1	1
IMPOT NET									
Total de l'impôt sur le revenu net.....									- 1
COMPTÉ TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT DE LA RESTITUTION CALCULEE (voir ci-dessous) EST DE.....									1
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.									
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES									
Revenu fiscal de référence ²⁵									4751
Les sommes inférieures à 8 € ne sont pas restituées (article 1965 L du Code Général des Impôts).									
Informations indiquées pour mémoire									
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹									453